

## Déclaration d'accident de travail non déclarée

Par **Leslie972**, le 12/11/2020 à 15:35

Bonjour,

En 2015, j'ai eu un accident au travail, en hauteur j'ai perdu l'équilibre et j'ai pu me rattraper juste à temps.

Mais en me rattrapant, je me suis déplacé le squelette des cervicales au cocxy, déplacé le cocxy, bloqué la hanche droite en arrière et une déchirure de la fesse droite.

Quand j'en ai parlé à ma responsable adjointe, je peut perdre elle a juste ditt ok.

J'ai voulu faire une accident de travail mais ils nont pas voulu sous pretexte que je n'etait pas tombé.

Je suis resté bloquée le lendemain, impossible de me lever, voir médecin, osteé, kiné, rhumatologue, puis un chirurgien car sans parler des multiples arret de travail, j'ai fini sur une chaise roulante. Et un chirurgien a bien voulu m'opérer du dos. Je sui allée voir ma responsable plusieurs fois mais sa response a été que comme elle n'etait pas là elle ne pouvais rien faire.

**Le tout à ma décharge car mon employeur n'a pas voulu déclarer et que mon médecin me disait qu'elle ne pouvait rien faire.**

Après mon opération du dos, j'ai repris le travail mais je n'arrivais pas à etre aussi rapide, je ne pouvais plus porter de chose lourde et je me baissais difficilement.

Ma responsable ma conseillé de faire un abandon de poste que je n'ai pas fait.

J'ai demandé plusieurs fois un rdv chez le medecin du travail qui m'a mis inapte à mon poste de vendeuse.

Mon plus gros souci aujourd'hui, c'est que j'ai une récidence. tout est à ma charge.

Et je peux perdre mon travail.

Ai je un recours? Pouvez vous m'aider?

Cordialement

Leslie

Par **P.M.**, le **12/11/2020** à **15:38**

Bonjour,

A mon avis, 5 ans après vous n'avez aucune chance de faire reconnaître l'accident du travail...

Par **Leslie972**, le **12/11/2020** à **15:40**

Merci beaucoup.

Cordialement Leslie